

Réunion du CA de la MPT Chony du 8/01/2018

Présents : Sylvie Monmagnon, Claude Reverchon, Martine Vachier, Hélène Théolier, Caroline Bruyère, Christine Gasquet, Christiane Maure, Jacques Petit, Marie Fave, Isabelle Laleure, Marie B. Bianchi, Marie Duboc (adhérente)

Invités APE : Pestre : Florence Whapp - Yannick Bruyère - Maternelle Chony : Wahid Hamadouche

Première réunion de l'année autour de plusieurs galettes. Merci à ceux qui les ont amenées.
Présence de Marie Duboc, intéressée pour nous aider voire intégrer le CA.

ORGANISATION SPECTACLE ENFANTS POUR ENFANTS

Nous avons sollicité les APE car l'an passé, le nombre d'enfants présents était peu élevé.
Remarque : ce qui a pu faire peur c'est le mot "conte" indiqué dans le flyer.

Un spectacle enfant a été repéré "Les circonférences du Non, le one girl show de Super Gigote" par la compagnie "La 6^{ème} cervicale et compagnie". A partir de 4 ans.

Dates proposées : le samedi 10 ou le samedi 17 mars. Horaire : 15h ou 15h30. Sylvie contacte la compagnie.

Gratuit et ouvert aux enfants du quartier et aux jeunes adhérents ou enfants / petits enfants d'adhérents.

Afin de relayer l'information sur ce spectacle, même si on sait que le bouche à oreille fonctionne le mieux, l'APE fera un mot à coller dans le cahier de correspondance (pour les 78 élèves de l'école primaire et les 90 élèves de l'école primaire).
Le spectacle devra être présenté aussi aux enseignants.

Voir avec la compagnie pour les affiches.

Il n'y aura pas de vente ce jour-là. On demande aux parents d'amener le gâteau. L'APE offrira les boissons (sirops).

DEMANDE DE L'APE

Le carnaval sera organisé dans la 1^{ère} semaine après la reprise des vacances de février. L'APE souhaite qu'on relaye l'info. Si le bar est fermé et ne peut les accueillir, le carnaval terminerait à la MPT.
Eventuellement, répétition de l'orchestre qui suivra le carnaval, à la MPT le vendredi après-midi.
Activités ce jour-là : biodanza de 10h à 12h et de 18h à 20h.

DECORATION DES SALLES A ENLEVER

Ce samedi 13 janvier de 9h à 10h. Faire le tri. Mail aux adhérents à faire.

DIVERS

Subvention : M. Menozzi a annoncé qu'on aurait 4 000 €. Cela pourrait nous permettre :

- de payer Stéphanie Soublin de Moments magiques (le mercredi après-midi)
- refaire une animation pour les enfants ?
- organiser un stage pour enfants durant les vacances scolaires
 - . Thomas : hip hop ? Marie-Laure ? Atocha ? Jeffrey ?
 - . plutôt la 2^{ème} semaine de février (19 au 24 février) ou vacances printemps (7 au 22 avril).
 - . stages à 5 €
 - . proposer de payer chaque animateur au maximum 150 € pour 3 heures.
 - . voir avec chaque animateur ce qu'il peut proposer (Sylvie : Thomas et Atocha - Jacques : Marie-Laure - MarieB : Jeff)

Questions pour un champion : contact doit être pris par Quartouchony.

CONTRATS

A faire signer par les animateurs à qui nous réglons les factures de prestations :

- déjà fait pour Michèle Jade : signé avec elle à raison de 75 €/séance.
- à faire pour les autres animateurs (Jacques prépare les contrats d'ici fin de semaine et les laisse sur le bureau) :
 - . Jeff : MarieB
 - . Céline : Sylvie
 - . Géraldine : Isabelle
 - . Sonia : Martine
 - . Katia : Christiane
 - . Florian : MarieB
 - . Santillane : Claude